

NOUS VOULONS une allée PIÉTONS VÉLOS confortable sur le pont MISTRAL !!



POUR RELIER LA Communauté de Communes RHÔNE-CRUSSOL À VALENCE

Une solution facile à mettre en œuvre et très sécurisante, pour résoudre le principal point noir entre Valence et l'Ardèche, à pied comme à vélo.

IL EST TEMPS DE DONNER ENVIE DE LAISSER SA VOITURE AU GARAGE !



Juillet 2020

LE PONT MISTRAL, UNE LIAISON DANGEREUSE ENTRE L'ARDÈCHE ET LA DRÔME

LE CONSTAT

Entre Saint-Péray et Valence, l'itinéraire cyclable se sécurise peu à peu...



Cette liaison Saint-Péray / Valence est très importante pour le développement du vélo comme véritable moyen de déplacement, dans le cadre des trajets domicile travail, mais aussi pour la desserte des zones commerciales de Saint-Péray et Guilherand-Granges, comme l'accès au centre-ville de Valence (commerces, culture, loisirs...)

Mais le pont Mistral reste un secteur dangereux pour les cyclistes et les piétons.



Étroitesse des trottoirs et des voies cyclables, vitesse souvent excessive des voitures, files directionnelles, le pont Mistral est perçu négativement par les piétons et les cyclistes.

LES POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION

Dans le sens Valence / Guilherand

Ici peu de bouchons. En outre la voie de droite, destinée à l'accès à la place Jean-Jaurès, est peu fréquentée.

Mais il y a là un point de danger majeur pour les cyclistes car la voie cyclable continue tout droit sur Guilherand, elle est coupée par la voie routière, qui elle tourne à droite.

--> C'est sur cette voie que pourrait être implantée la nouvelle piste cyclable.

La nouvelle piste cyclable deux sens est représentée en vert sur ce schéma. En jaune, une bande de séparation avec les voies automobiles

Vers
Guilherand



Vers
Valence

Proposition d'implantation de la nouvelle piste cyclable (schéma)

UN PONT PLUS SÛR POUR LES VÉLOS : SCHÉMAS DE FAISABILITÉ

Cette piste cyclable, située sur la partie nord du pont, prendrait naissance au rond-point de Guilhaerand et permettrait de relier les voies bus et vélo de l'avenue Gambetta. Les schémas ci-dessous ont pour seul but de mettre en avant la faisabilité de ce projet. Les carrefours sont à étudier plus en détail, bien sûr !

CÔTÉ GUILHERAND

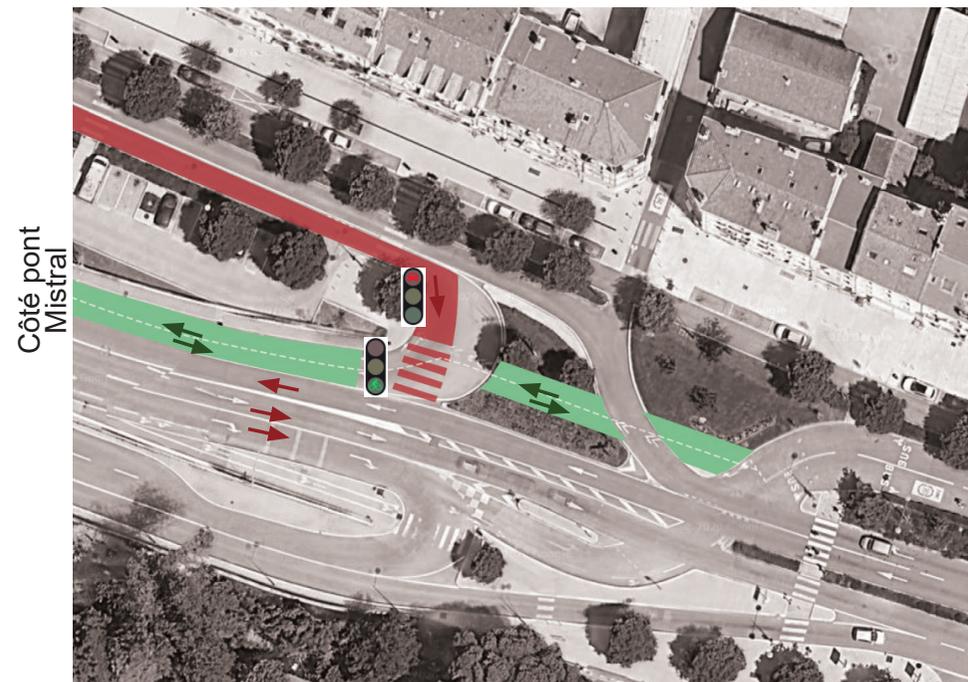


La nouvelle piste cyclable deux sens remplace la bande cyclable unidirectionnelle existante.

Pour éviter un cisaillement de la piste cyclable, le tourne à droite voiture pourra être décalé à la rue des Tamaris.

Direction Valence, les cyclistes empruntent la piste cyclable à partir du rond-point.

CÔTÉ VALENCE



La nouvelle piste cyclable débouche dans les voies bus et vélo de l'avenue Gambetta.

Faut-il ajouter un feu pour les voitures en provenance de l'avenue du Tricastin ?

Remarque : une implantation de la piste cyclable au sud du pont pourrait s'avérer tout aussi (voir plus) facile à mettre en œuvre. Cette deuxième option nous semble intéressante à étudier également !

POUR QUE LE PONT MISTRAL... RESPIRE !

TEMPS 1 : DEMAIN !



NOUS VOULONS UNE LIAISON PIÉTONNE ET CYCLABLE :

- CONFORTABLE,
- A L'ÉCART DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE,
- EN BORDURE DE PONT (VUE SUR LE FLEUVE, PAS DE SENSATION D'ENFERMEMENT DANS LA CIRCULATION).



TEMPS 2, UNE ALLÉE VÉGÉTALE, CONFORTABLE AUX MODES DOUX

